

Ecole élémentaire Pierre JONCHERY –Châtelailon-Plage-

# Compte rendu du conseil d'école

Lundi 13 mars 2017

18 h / 20 h

## 1°) Personnes présentes :

<b>Enseignants :</b> Mme FAUCHER (CP) Mme LEFEVRE (CP/CE1) Mme LEPRÊTRE (CE1/CE2) Mme DELAVEAU (CE2/CM1) Mme LACROIX (CM1/CM2) M. HÉBERT (CM2, directeur)	<b>Représentants de parents d'élèves présents de droit :</b> <b>Représentants de parents d'élèves présents de droit</b> - Mme HUREAU - M. MEUNIER - Mme FERJOU - Mme BONFILS - Mme POULAIN	<b>Membre du RASED :</b>  <b>IME (invitée) :</b> - Mme GERALD  <b>Education Nationale :</b> M. FLORENTIN (représenté par Mr HEBERT)
<b>Représentants de la mairie :</b> - M. LEBAS (maire-adjoint « Enfance, Jeunesse, Éducation) - Mme ANDRÉ-TOUMIT		

## 1°) Retour sur le précédent compte-rendu du conseil d'école (07/11/2017)

Pas de remarque particulière

## 2°) Fonctionnement de l'école

### **a- Effectifs de l'école / Inscriptions pour la rentrée 2017**

A ce jour, les effectifs globaux s'établissent à 147 élèves pour 6 classes :

28 CP, 25 CE1, 33 CE2, 26 CM1, 35 CM2 se répartissant ainsi :

- Classe de CP : 22 élèves
- Classe de CP/CE1 : 24 élèves
- Classe de CE1/CE2 : 25 élèves
- Classe de CE2/CM1 : 24 élèves
- Classe de CM1/CM2 : 26 élèves
- Classe de CM2 : 26 élèves

A la rentrée de septembre 2016 sont prévus 28 entrants (dont 26 CP, 1 CE1, 1 CM2), 35 sortants (CM2), sans compter les éventuels déménagements. L'effectif global devrait donc être de 140 élèves.

## **a- Absentéisme**

Il est rappelé que les absences des élèves doivent être justifiées par un motif valable. Les motifs valables sont répertoriés au règlement scolaire départemental que reprend le règlement intérieur de l'école consultable sur le blog de l'école :

<http://blogs17.ac-poitiers.fr/elemjonchery-chatellaillon/reglement-interieur/>

Il y a déjà 16 semaines de vacances scolaires par an, les vacances des élèves ne peuvent en aucun cas être prises sur le temps scolaire.

Pour tout manquement à cette obligation légale d'assiduité, il sera fait un rappel de la réglementation aux familles et le DASEN (directeur des services départementaux de l'Education Nationale) sera informé. Il revient à ce dernier de prendre les mesures, sanctions prévues par la loi.

## **b- Point sur la mise en place du livret scolaire unique (LSU)**

Une information avait déjà été faite lors du premier conseil d'école.

L'objectif est de le mettre en place au cours de cette année scolaire, progressivement, dans toutes les classes de l'école. Les problèmes d'impression des bilans trimestriels semblent résolus mais d'autres difficultés sont apparues au niveau de l'enregistrement des données saisies. Quoi qu'il en soit, un bilan des acquis de chaque élève sera adressé aux familles avant les vacances de printemps, une communication étant faite 5 fois dans l'année de la manière suivante :

- fin des périodes 1 et 3 : fiche de liaison rendant compte du comportement de l'élève, de sa capacité à s'approprier son rôle d'élève (10 compétences attendues) ;
- fin des périodes 2 ; 4 ; 5 : bilans trimestriels des acquisitions de compétences données par les programmes.

## **C- Point sur le projet de comédie musicale.**

Les représentations se dérouleront sur la scène de Beauséjour les lundi 12 et mardi 13 juin, à 20 h. Chaque famille concernée pourra disposer de 6 places à ventiler sur ces deux jours.

L'apprentissage des chants en chorale se poursuit depuis le mois de novembre. Depuis la reprise des vacances d'hiver, les classes se sont engagées dans la répétition des saynètes qui s'intercaleront entre les chants. Certaines parties ont été réécrites par les classes.

Rappel : 3 classes sont concernées par ce projet : CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 soit 76 élèves.

## **f- Projet USEP (« union sportive des écoles primaires »)**

Après la première journée « gymnastique et jeux d'opposition », deux autres journées sont prévues en mai (athlétisme) et en juin (course d'orientation), aussi bien pour le cycle 2 que pour le cycle 3 (pour les classes de Mmes LEFEVRE, LEPRÉTRE, LACROIX et de M. HÉBERT).

## **g- Activités pédagogiques complémentaires**

Elles se déroulent lors de cette période, pour l'ensemble des semaines, le mardi et le jeudi. Les répétitions théâtrales de la comédie musicale pour les classes de Mmes DELAVEAU, LACROIX et de M. HÉBERT se déroulent durant le temps des « activités pédagogiques complémentaires », avec les élèves volontaires, et après autorisation de leurs parents, seulement le mardi pour les classes de Mmes LACROIX et DELAVEAU, le mardi et le jeudi pour celle de M. HEBERT

## **h- Coopérative scolaire**

Merci aux parents qui ont participé d'une manière ou d'une autre à la préparation et au déroulement du vide-grenier le dimanche 15 janvier.

Il a été noté cependant qu'il avait été difficile de mobiliser les bonnes volontés et que ce sont les mêmes familles qui participent depuis des années, familles qui pour beaucoup ne seront plus là l'an prochain. Si davantage de parents ne proposent pas leur aide pour les manifestations organisées par « la coop » (vide-grenier et kermesse de juin principalement), l'école sera dans l'obligation d'annuler ces manifestations, ce qui entraînera logiquement de moindres rentrées d'argent et remettra en cause l'organisation de classes transplantées, du moins dans leur forme actuelle (classe de neige pour les CM).

## **i- Natation scolaire / Test de voile**

Les élèves de CE2 subissent des tests d'aptitude à la pratique de la voile scolaire à la fin de leur cycle de natation scolaire. Pour la majeure partie d'entre eux, le cycle de voile commencera l'année suivante, en CM1. Ce test est obligatoire pour pouvoir participer à l'activité de voile scolaire.

## **j- Voile scolaires**

- La classe de CM2 a bénéficié de son cycle de voile en septembre / octobre 2016.
- La classe de CE2/CM1 de Mme DELAVEAU (l'ensemble des élèves) naviguera du 29 mai au 16 juin.
- La classe de CM1/CM2 de Mme LACROIX sera sur l'eau du 19 au 30 juin.

Chaque classe dispose de 8 séances d'initiation et de perfectionnement, pour un total de 24 heures. En cas d'annulation de séance, des séances de rattrapage peuvent être prévues. Pour cette activité qui dépasse les heures scolaires normales, les parents doivent donner leur autorisation écrite au moyen d'une fiche qui sera distribuée dans les classes en temps voulu.

## **k- Informations diverses**

- Le photographe viendra à l'école le vendredi 31 mars.
- Le mardi matin 16 mai, la RTCR interviendra auprès des élèves de CM2 dans le cadre d'une opération de sensibilisation aux usages des transports en commun.
- la fête de l'école était initialement prévue le vendredi soir 23 juin, mais c'est le début de « Châtel en fête ». Aussi, la fête de l'école devrait se dérouler la semaine suivante, le vendredi soir 30 juin (à confirmer), avec une préparation des lots le mercredi 28 juin.
- Le conseil d'école du 3ème trimestre initialement prévu le 13 juin est reporté au lundi 26 juin à 18 h en raison de la comédie musicale des 3 classes de l'école à Beauséjour.

### **3°) Questions relatives à la municipalité**

#### **Travaux et interventions réalisés, à venir ou demandés :**

##### Réalisés :

- Des paniers de basket et des buts de hand-ball ont été fixés sur les terrains d'EPS de la cour de l'école durant les vacances d'hiver.
- Un nouveau scanner a été installé dans le bureau de direction.
- Les postes informatiques sont de nouveau opérationnels dans la salle informatique mais il faut revoir leur mise en réseau.

##### A venir :

Monsieur LEBAS signale que, cet été, les travaux de deux classes (celles de Mme LEPRÊTRE et de M. HÉBERT) étaient programmés. Mais en raison du coût important de la réfection du toit de l'école maternelle Jonchery, ils doivent être ajournés. Toutefois, ces classes doivent être refaites rapidement pour être mises au même niveau que les autres. Les enseignants indiquent que les murs de la classe de Madame LEPRÊTRE sont les plus dégradés (des champignons apparaissent sur tout un pan) et M. HÉBERT demande qu'une solution, au moins temporaire, soit trouvée pour accueillir convenablement les élèves et leur enseignante.

Un constat sera donc fait par la mairie et une solution trouvée.

##### Demandés :

- Les enseignants ont constaté que du matériel d'EPS disparaissait du local mis à leur disposition et dont seule l'école devrait normalement avoir la clé (cette serrure n'a pas été changée avec les autres au début de l'année) : 27 freesbees, une quinzaine de plots orange et jaunes, une pompe à pied, etc. A l'évidence, il semblerait que d'autres personnes disposent de cette clé sans qu'il soit possible de savoir lesquelles. Les disparitions de matériel pourraient donc provenir de cela.

L'école demande donc à la mairie de faire refaire la serrure du local de sport de la même manière que pour les autres serrures de l'école.

- Il avait été demandé que soient commandés des tapis pour la pratique d'activités d'opposition. Il avait été envisagé par M. LEBAS de donner à l'école les tapis de l'ancien dojo mais cela ne s'est pas fait. Monsieur LEBAS indique que les tapis sont pour l'instant stockés dans le gymnase. Ils sont toujours la propriété du club de judo. Il faut donc voir avec M. METAIS ou avec Baptiste.

- Mme LEFEVRE a besoin d'un meuble de rangement pour sa classe. Un agent des services techniques pourrait s'en charger.

- Une poubelle supplémentaire avait été demandée pour la cour, elle n'a jamais été installée. L'école renouvelle cette demande.

- Pour la comédie musicale de juin et ensuite pour les spectacles en chant-chorale des élèves, l'école demande s'il est possible aux services techniques de fabriquer deux estrades en bois selon un modèle dont nous disposons déjà (d'ici à fin mai).

- TBI : Une multi-prise port USB est toujours en attente d'installation dans la classe de Mme LACROIX, ainsi qu'un cordon pour le son dans la classe de Mme FAUCHER.

### **4°) Questions diverses**

- L'heure à laquelle les élèves de cycle 3 (2ème service) sortent de la cantine est problématique de plus en plus souvent. Il est arrivé ces derniers temps qu'ils n'aient pas

de temps de récréation avant de rentrer en classe. Souvent, ils n'ont que 5 minutes de battement. M. HEBERT s'est rapproché des agents pour comprendre ce qui se passait. Des difficultés de lenteur ou liées au comportement des élèves seraient à l'origine de cette situation. Les enseignants n'interviennent pas sur la pause méridienne mais ce problème a des conséquences ensuite sur l'état des élèves en classe et leur disponibilité. L'école demande qu'une solution soit trouvée.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 19 h 45.

Le directeur  
D. HEBERT

La secrétaire de séance  
S. LACROIX

Compte rendu transmis à :

- M. le Maire de Châtelailon-Plage
- M. le Maire-Adjoint chargé des Affaires scolaires de Châtelailon-Plage
- Mme la présidente de la commission scolaire de Châtelailon-Plage
- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, circonscription de La Rochelle-Sud
- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, ASH
- Mmes et Mrs les parents d'élèves
- Mmes et Mrs les enseignants